

Liliana Kozar

Université de Zielona Góra

LES MÉTAPHORES
DANS LES LEXIQUES
FRANÇAIS ET POLONAIS
DU RÉGIME SUPPLÉMEN-
TAIRE DE RETRAITE

Metaphors in Polish and French lexicons of the individual retirement plans

ABSTRACT

In language, a metaphor has an ambiguous status. On one hand, it is considered to be a free speech procedure, largely ornamental, resulting from a random assembly of words, not assisted by use, and therefore exposed to interpretation and ambiguity. Consequently, its presence in specialized languages, governed since Wüster approach by requirements of discourse neutrality, objectivity and precision, would seem to be inappropriate. On the other hand, the metaphor is recognized as an effective neological process that contributes to lexical enrichment; even more, in light of recent cognitive studies, it is regarded as element which guides our perception of the world, structures our thinking and helps to conceptualize unknown areas. Reflection on the role of terms which take the form of metaphors, the ones that participate in the denomination of concepts, list its classes and examine semantic motivation in metaphorization process, has dominated the analysis undertaken in this paper; analysis, the subject of which was the French and Polish terminology in the field of the individual retirement plans.

KEY WORDS: metaphor, terminology, conceptualisation, neonymie.

Dans la langue, la métaphore jouit d'un statut plutôt équivoque. D'une part, elle est considérée comme un procédé d'expression libre, par excellence littéraire, largement ornamental, résultant d'un assemblage fortuit d'unités lexicales, non attesté par l'usage, par quoi elle est sujette à interprétation, voire à ambiguïté. De ce fait, sa présence dans les langues de spécialité, régies depuis la conception wustérienne par les impératifs de neutralité, d'objectivité et notamment de monoréférencialité du discours terminologique, serait pour le moins inopportune. De l'autre, la métaphore est reconnue comme un procédé néologique efficace qui contribue à l'enrichissement lexical, tant en langue commune, qu'en langue de spécialité. En tant que tel, à la lumière des dernières études cognitives sur la métaphore, relevant amplement de l'anthropologie culturelle (cf. Lakoff, Johnson 1980, Assal 1994, Lakoff 1997), elle est entrevue comme l'élément cognitif orientant notre perception du monde, structurant notre pensée, aidant à la conceptualisation des domaines de spécialité ; bref, un conglomérat d'informations qui permet de « déclencher une interaction conceptuelle entre deux domaines notionnels, entraînant à son tour une nouvelle vision du concept-cible » (Rossi 2014 : 713).

Notre étude se propose d'examiner le fonctionnement des termes-métaphores français et polonais, participant à la dénomination des concepts au sein du régime supplémentaire de retraite (en France, appelé tout court la « retraite supplémentaire » ou l'« assurance retraite », en Pologne, le « troisième pilier de la retraite »), d'en répertorier quelques classes distinctes et de voir en bref le(s) mécanisme(s) de la métaphorisation¹.

1.

La métaphore est généralement définie comme « une figure qui consiste dans l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite, en l'absence de tout élément introduisant formellement une comparaison » (Dubois 1994 : 303). Une telle formulation nous autorise pourtant quelques ajustements. Il convient de préciser que le remplacement qui est à l'origine du transfert métaphorique se base sur le rapport d'analogie ou de ressemblances existant entre le substituant et le substitué (cf. Kacprzak, Sypnicki 2002 : 87), et qu'il s'effectue sur l'axe paradigmatique, ce qui aboutit à un transfert sélectif de quelques traits propres au substitué dans la nouvelle formation (cf. Dobrzyńska 1994 : 16). Ainsi, dans la nouvelle formation, le mot substituant se laisse en quelque sorte détourner de son sens habituel et en acquiert un autre, réduit ou moins fréquent, ou encore implicite. Par suite de cette opération, le substituant ne correspond qu'à une image schématique, partielle et simplifiée du substitué (cf. Picoche, Honeste 1994 : 113).

Définie de la sorte, la métaphore paraît comme un procédé qui dévoile avant tout son potentiel rhétorique ou stylistique : exprimer indirectement ce qui porte déjà un nom. Néanmoins, en langue de spécialité, le rôle de la métaphore se voit quelque peu redéfini : elle est en priorité considérée comme un procédé néologique qui permet de suppléer à des manques lexicaux à l'intérieur d'un domaine du savoir en faisant notamment appel à des ressources de la langue générale. Dans la terminologie étudiée, celle de la retraite supplémentaire, la métaphore, par rapport à d'autres figures de style, occupe une place privilégiée et mérite, pour cela, une analyse plus approfondie de ses formes et de son fonctionnement.

2.

Pour étudier le phénomène de la métaphore dans le lexique du régime supplémentaire de retraite, nous allons en particulier nous référer à une classification, déjà testée par Alicja Kacprzak (2000 : 174s.) pour les termes médicaux², qui tient compte du degré de lexicalisation du trope en permettant « de refléter le caractère dynamique, évolutif des termes », et de ce fait « constitue un instrument valable d'analyse pour les terminologies en général » (Kacprzak 2000 : 174).

¹ Les termes soumis à l'analyse (tout comme un certain nombre de données terminologiques pertinentes relatives à ces termes) ont été confectionnés lors d'un dépouillement de différents types de textes spécialisés, français et polonais, ensuite répertoriés sous formes d'un fichier terminologique.

² Par ailleurs cette classification a été antérieurement proposée par Rostislav Kocourek (1994).

L'étude des termes métaphoriques permet en effet d'en identifier trois types majeurs que nous allons brièvement passer en revue.

2.1. LA MÉTAPHORE ÉTYMOLOGIQUE

Elle naît par emprunt direct aux langues classiques ; dans le corpus analysé, notamment au latin. Si toutefois, dans le cas du français, la direction de cette importation paraît étymologiquement justifiée, il semble que, pour le polonais – une langue génétiquement éloignée du latin, elle se fasse plutôt par l'intermédiaire de l'anglais, possiblement du français, donc des langues qui sur le plan synchronique sont dominantes dans ce secteur du savoir. De la sorte, les termes polonais qui figurent dans ce court relevé d'exemples ci-dessous ont une forme non éloignée des unités fonctionnant déjà en anglais ou en français, quoique leur source étymologique primaire soit le latin :

antécédents, du latin : *ante* [avant], *cedere* [s'en aller] ;
coefficient, du latin : *co*, *cum* [avec], *efficiere* [réaliser] ;
endossement, du latin : *in* [avec, dans, sur], *dossum* (l.pop.), *dorsum* (l.class.) [dos] ;
indemnisation, du latin : *in* [avec, dans, sur], *damnum* [dommage] ;
préjudice (corporel), du latin : *prae* [devant, en avant], *judicium* [procès] ;
alokacja, du latin : *ad* [vers, à], *locatio* [disposition, arrangement ; loyer, location] ;
klasyfikacja (ryzyka), du latin : *classis* [classe, division], *facio* [faire] ;
pro wizja, du latin : *pro* [en avant, avant], *visio* [voir, vue] ;
propozycja (zawarcia umowy), du latin : *pro* [en avant, avant], *positio* [mettre en place, planter, greffer] ;
koncesja, du latin : *com*, *cum* [avec], *cessio* [action de céder, cession].

La plupart du temps, comme le montrent ces quelques termes cités, la métaphore étymologique est contenue dans une forme simple ; elle peut certes se combiner avec d'autres unités en constituant ainsi la base pour les formations subséquentes sous forme des termes composés. Quant à la valeur métaphorique, elle remonte aux langues mortes, c'est pourquoi ce type de métaphore paraît généralement démotivée et, pour cause, opaque pour un locuteur contemporain, inconscient de son caractère figuré ancien. Dévoiler les mécanismes selon lesquels s'effectuait la cristallisation du sens, sans une analyse en diachronie, serait pour ce même locuteur une tâche relativement difficile.

2.2. LA MÉTAPHORE VIVANTE

En principe, elle est une figure d'expression libre servant à saisir la réalité d'une manière indirecte et imagée, quelque peu subjective et implicite. Par la suite, conformément aux dogmes terminologiques classiques visant la précision, on pourrait s'attendre à ce qu'un trope qui sous-tend des associations non-stéréotypées, des sens flottants, marqué par une grande liberté interprétative construite à la suite de plusieurs hypothèses motivationnelles individuelles, possibles ou présupposées, devrait s'absenter d'un répertoire terminologique. En effet, dans la perspective des termes dépourvus

de contexte, cela est bien évidemment juste. Du coup, chercher des illustrations des métaphores vivantes parmi les termes retenus serait vain.

Cependant, dans l'optique textuelle qui était à l'origine de la constitution du corpus terminologique analysé, cette certitude n'a plus de bien-fondé. Premièrement, parce que les termes (qui sont des formes lexicalisées) fonctionnent dans le discours à côté des formes non lexicalisées, des assemblages d'un usage non pertinent, des configurations temporaires qui permettent de bâtir un entourage contextuel propice à la transmission des données spécialisées et où la métaphore vivante a une grande chance d'apparaître. Deuxièmement, et cet argument semble prévaloir, parce que la langue de l'assurance retraite, ciblant des réalités relativement abstraites, reconnaissables à travers les mécanismes économiques hautement complexes, les opérations actuarielles d'une grande technicité, élaborant des « idéalités » sans rapport direct avec une représentation mentale quelconque, doit rester à la portée d'un large public qui constitue ses principaux consommateurs. Pour cette raison, cette langue est fort sujette à la vulgarisation, façonnée au gré d'une pluralité d'activités des agents d'assurance, des courtiers d'assurance, des organismes financiers opérant dans le cadre du domaine. Nous voulons dire par cela que le recours à la métaphore dans les langue de spécialité, et il ne s'agit pas cette fois-ci d'un terme-métaphore, peut accomplir une fonction heuristique ou largement explicative, en ouvrant à base d'analogie, de connu, d'interaction des concepts, de nouvelles perspectives sur un phénomène totalement inconnu, abstrait ou complexe, dont un profane n'a aucune expérience (cf. Rossi 2014 : 713–714). C'est donc dans l'optique discursive ou socioterminologique qu'il faudrait considérer la présence des métaphores vivantes dans la langue spécialisée.

Si donc, il reste peu probable de localiser les métaphores libres parmi les termes constituant notre corpus d'analyse, les chercher parmi les collocations répertoriées (dont la lexicalisation paraît être encore en cours) ne serait pas dépourvu de sens. Les assemblages, tels que : (fr.) *consommer son capital, toucher un capital, alimenter son contrat, doper l'épargne retraite, optimiser une clause bénéficiaire, famille des PEP, conjuguer les supports, assurance sur plusieurs têtes* et (pl.) *bezpieczeństwo zgromadzonych aktywów, konsolidować kapitał, stan rynku ubezpieczonego, zwiększyć pojemność portfela, gama produktów ubezpieczeniowych, obszar akwizycyjny, cykl sprzedaży*, etc., peuvent, selon nous, être encore qualifiés de métaphores libres ; sinon, ils se situent à mi-chemin entre la métaphore vivante et la métaphore lexicalisée.

Bien entendu, de tels groupements à force d'emplois récurrents cessent de fonctionner comme des figures libres; ils deviennent des groupes lexicalisés, sémantiquement déterminés, résultat d'un travail néologique plus ou moins accompli, néanmoins sémantiquement fort transparents aussi pour les usagers d'une langue.

2.3. LA MÉTAPHORE LEXICALISÉE

La métaphore lexicalisée (ou *catachrèse*) « a une fonction dénominateur permettant de combler des lacunes dans un vocabulaire spécifique » (Rossi 2014 : 715). Elle résulte souvent du processus de figement de la métaphore libre. Si toutefois, chaque métaphore lexicalisée a pour origine une métaphore libre, seules quelques-unes parmi

les métaphores libres peuvent être figées (Kacprzak 2000 : 175). La première condition de la lexicalisation est bien entendu la fréquence d'emploi qui, par une stabilisation du sens, minimise l'effet métaphorique du trope et contribue à son efficacité communicative (cf. Kocourek 1994 : 12); la seconde, qui va par ailleurs de pair avec la fréquence, est son utilité linguistique, c'est-à-dire un vrai besoin de dénomination. Si ces deux conditions de base persistent, la métaphore a une grande chance de commencer à fonctionner comme un élément constitutif d'un système terminologique, porteur d'un sens conventionnel, généralement admis, résultant tant de l'analogie avec la langue commune que d'une spécification de la valeur référentielle acquise. Ainsi, en tant qu'élément du code, sa compréhension au sein du domaine devient totale et immédiate sans laisser de place à une interprétation quelconque, car il s'agit dorénavant d'une métaphore digne du qualificatif « terminologique » :

La métaphore terminologique est loin d'être une simple façon de parler, elle est essentiellement une façon de penser. Certes elle est un emprunt imagé, mais une fois que cet emprunt est réinvesti dans une pratique sociale, une fois que sa signification est réglée par les acteurs agissant dans le cadre de cette pratique, elle devient l'expression d'un nouveau concept. (Assal 1994 : 238)

Dans la terminologie de l'assurance retraite, les exemples des métaphores lexicalisées sont nombreux, tant en français qu'en polonais, ce qui prouve un certain choix néologique dominant. D'où vient-il ? Tout d'abord, il paraît que la métaphore terminologique, à la lumière de récentes études cognitives, ne se limite plus au simple statut de catachrèse, c'est-à-dire d'une étiquette apposée sur le concept. Elle est la façon de penser, le reflet d'un raisonnement enfermé dans une forme linguistique (Lakoff 1997 : 167). Cette forme facilite toutefois la saisie du concept (sa conceptualisation) où agissent des processus cognitifs de filtrage, d'établissement des correspondances, des associations entre deux domaines : celui du connu (domaine source) et celui de l'inconnu (domaine cible). Voyons quelques exemples : (fr.) *contrat socle, enveloppe fiscale, plafond du versement, portefeuille des contrats d'assurance, couverture de risque, seuil de solvabilité* ; (pl.) *filar emerytalny, instrument finansowy, pakiet roczni-cowy, kumulacja świadczeń, pakiet usług ubezpieczeniowych, strona ubezpieczenia, stopa zwrotu*, etc. Bien que ces termes dénotent des réalités spécialisées, leur conceptualisation passant par le crible de la culture d'appartenance *sensu largo*, et de ce fait, ils peuvent paraître, dans une certaine mesure, sémantiquement transparents, même pour les non-spécialistes. Cela est sans aucun doute dû à leur aspect formel qui sous-tend la projection des concepts sous forme d'images mentales entre les domaines d'expérience. Cette projection, construite sur la relation d'analogie, de ressemblance, n'est pourtant que partielle. Un certain filtrage de traits relevant de l'expérience commune (domaine source), projetés sur le domaine cible permet de les combiner sous forme d'un conglomerat d'informations à caractère souvent sensoriel, comme le prouvent les exemples déjà cités, visuel ou tactile, ce qui facilite d'appréhender en quelque sorte le monde spécialisé encodé dans la langue.

Toutefois, dans l'ensemble des termes métaphoriques retenus, un autre paramètre attire encore notre attention. Le régime supplémentaire est le plan d'intersection de plusieurs domaines spécialisés connexes ; *ipso facto*, les termes qui constituent son

univers notionnels ne lui sont pas exclusifs – ils manifestent un caractère largement interdisciplinaire qui relève entre autres :

- de l'assurance (vu le caractère du domaine, cela paraît tout à fait naturel) : (fr.) *organisme assureur, branche d'assurance, assiette de cotisation, contrat dépendance, coût du risque, garantie socle, nom du contrat, niveau de risque, couverture d'assurance, produit d'assurance, supplément de cotisation, table de mortalité, tête assurée, plafond de versement, portefeuille de contrats d'assurance* ; (pl.) *agent ubezpieczeniowy, bilans aktuarialny, dział ubezpieczeń, górna granica odpowiedzialności ubezpieczeniowej, konsumpcja sumy ubezpieczenia, koszt ryzyka, obrót ubezpieczeniowy, ocena ryzyka, przedmiot ubezpieczenia, rocznica polisy, suma ubezpieczenia, wysokość ryzyka, tablice umieralności*, etc. ;

- de l'économie et des finances : (fr.) *unité de compte, accumulation du capital, action au porteur, effet de cliquet, enveloppe fiscale, marge de manœuvre, marge de solvabilité, niveau de rémunération, plan de financement, support financier, profil de gestion, profil dynamique, portefeuille d'actions* ; (pl.) *dzień bilansowy, portfel akcyjny, jednostka uczestnictwa, kumulacja kapitału, margines wypłacalności, papier wartościowy, próg rentowności, zdolność kredytowa, instrument giełdowy, instrument rynku pieniężnego, przeniesienie portfela, stopa zysku, stopa zwrotu, stopa indeksacji, stopa procentowa, środki płynne*, etc. ;

- du système de retraite : (fr.) *caisse de retraite, diagnostic de retraite, liquidation de la retraite, retraite chapeau, achat de point, couverture retraite, couverture vieillesse, point de retraite, fermeture des droits, plafond de la Sécurité sociale* ; (pl.) *pomost, system emerytalny, wiek emerytalny, filar emerytalny, plan emerytalny, produkt emerytalny, system repartycyjny*, etc.

De plus, un certain nombre d'unités qui fonctionnent comme termes-métaphores à l'intérieur du domaine a été directement empruntées à la langue générale. Equipées au sein du domaine d'un sens pertinent, elles fonctionnent comme des ensembles lexicalisés qui dénotent des concepts participant dans la construction de l'univers notionnel du régime supplémentaire, toutefois ce sens terminologique est activé *per analogiam* à l'expérience commune. Il s'agit entre autres des termes suivants : (fr.) *plafond, plancher, date anniversaire, diagnostic, bonne foi, part, portefeuille, point, boule de neige, tranche* ; (pl.) *filar, rezerwa, udział, transfer, zła wola*, etc. Finalement, on retrouve, notamment dans la terminologie polonaise, quelques unités qui paraissent être transférées par le biais de la langue commune où elles fonctionnent avec un sens simplifié, à partir des disciplines plus ou moins éloignées, comme le droit (*degré de parenté, avis d'échéance, więzy pokrewieństwa*), la médecine (*ankieta medyczna, uszczerbek na zdrowiu*), la religion (*oblat*), la linguistique (*derywat*).

À cet endroit, il paraît légitime de rappeler encore que plusieurs termes appartenant au répertoire terminologique de l'assurance retraite se sont déjà bel et bien imprégnés dans la langue générale ou y fonctionnaient déjà transférés à partir d'autres disciplines avant que l'assurance retraite les ait insérés à sa terminologie³. Par ailleurs, en ce qui concerne le transfert des métaphores à partir des langues spécialisées vers la langue

³ Cela est particulièrement vrai pour la terminologie polonaise, car l'instauration du domaine remonte formellement à l'an 1999, la date de la grande réforme du système.

générale, Jean Dubois (1994 : 303) considère que cette direction est la plus naturelle. Il remarque toutefois que ces métaphores, qu'il appelle « usées », en sortant de leur cadre restreint prennent, lors de l'installation dans le vocabulaire commun, un usage plus large. Le contraire ne devrait logiquement pas se produire, car tout emploi métaphorique au sein de la langue de spécialité pourrait déstabiliser sa neutralité et objectivité (cf. Kacprzak 2000 : 173). Néanmoins, dans le domaine de la langue rien n'est délimité de manière définitive. Les migrations des unités dans différents sens sont potentiellement réalisables, à condition qu'un tel besoin se présente.

3.

Attardons-nous un instant sur le(s) mécanisme(s) de la métaphorisation même et sur l'effet de sens qu'il(s) sous-tend(ent). En admettant que la cristallisation du sens figuré soit une opération complexe et que le processus de la métaphorisation se base *grosso modo* sur une contamination entre les contenus sémantiques des deux termes dont A est substitué et B est substituant (où B s'imprègne des caractéristiques de la classe de A), comprendre le transfert métaphorique sans participation du concept, donc sans représentation de la « chose » désignée, paraît assez difficile. Tout d'abord parce que le glissement de sens qui s'opère lors de la métaphorisation est régi par la relation d'analogie et de ressemblance entre deux concepts distincts dont l'un confère à l'autre quelques-uns de ses traits ; ensuite, parce que, pour restituer la chaîne motivationnelle qui présidait à la métaphorisation, il faudrait procéder à l'analyse sémique ou componentielle des caractères entrant dans la compréhension de ces concepts et restituer les traits qui fondent cette relation. Expliquons-nous !

Chaque référent se distingue par une série de caractères qui lui sont propres (généralement stipulés dans les définitions), accompagnés d'un certain nombre de connotations à caractère commun et/ou subjectif qui construisent sa dimension sémantique. Ces caractères et les connotations prétendument neutres et stéréotypés, emmagasinés dans la mémoire commune (société, communauté, groupe professionnel) permettent à la métaphore de fonctionner avec succès en lui garantissant un aspect intersubjectif (cf. Dobrzyńska 1994 : 21) et notamment de cibler le concept dans une représentation mentale ; et de là, de reconstruire le parcours motivationnel possible.

Le processus de l'interprétation de la métaphore peut être schématisé au moyen d'un paradigme relativement immuable : « *A est comme B* », ou de sa variante : « *A est pareil à B* », où B est un concept autonome, distinct de A, et où A sert de représentation mentale première pour B qui emprunte quelques-unes de ses caractéristiques. Ainsi, pour déterminer B, il faut examiner A, parce qu'on peut dire de A ce qu'on dirait généralement de B. Toutefois, la similitude entre A et B dans un point de l'analyse peut ou même doit s'estomper.

Examinons cette relation sur un échantillon⁴ :

⁴ L'ordre des caractères proposé est parfois fortuit et peut être modifié.

<i>pilier</i> (langue commune)	vs					<i>pilier de la retraite</i>
	massif de maçonnerie	vertical	dans une construction	servant de support	assure la stabilité	
<i>pilier</i>	+	+	+	+	+	
<i>pilier de la retraite</i>	-	-/+	+	+	+	

<i>portfel</i> (langue commune)	vs				<i>portfel ubezpieczeniowy</i>
	rodzaj teczki	z przegródkami	do przechowywania	pieniędzy, dokumentów	
<i>portfel</i>	+	+	+	+	
<i>portfel ubezpieczeniowy</i>	-/+	-	+	+	

Comme il s'avère à l'exemple des termes cités, la ressemblance qui fonde la métaphore peut cibler un nombre variable de caractéristiques admises comme plus ou moins pertinentes dans une chaîne de caractères généralement assignés au sens du mot de base. Teresa Dobrzyńska (1984 : 62) paraît également confirmer cet état de chose en précisant qu'à la suite motivationnelle d'une métaphore appartiennent uniquement ces prédicats qui se prêtent logiquement à l'analyse du mot de base et qui aident à construire ou reconstruire l'image mentale de la chose. Ainsi, la métaphore agit comme un filtre tout particulier, car elle permet de voir un objet à travers le prisme d'un autre, ou, autrement dit, elle entraîne la projection des caractéristiques d'un objet à un autre, tout en les sélectionnant et en ne laissant que passer celles qui facilitent la construction d'une représentation mentale. Cette sélection ou réorganisation des traits juxtaposés influence la façon de concevoir le référent ou tout simplement l'indique parmi plusieurs. De plus, certaines caractéristiques, marquées dans notre démonstration d'un double symbole (-/+), ne se laissent pas unanimement qualifier : généralement, elles restent inactives, car le concept visé au sein du domaine, contrairement à ce qui se passe dans la langue commune, fait abstraction du concret. En revanche, l'analogie avec le réel implique, même pour un concept abstrait, une information intuitive sur les traits prototypiques qui s'actualisent automatiquement dans une représentation mentale. En conséquence, il est difficile de constater que le *pilier de la retraite* est une disposition verticale, étant donné qu'il s'agit d'un univers plus ou moins abstrait. Toutefois, représenté généralement ainsi dans les schémas graphiques qui reproduisent le fonctionnement du système de retraite, son image d'un support vertical qui fait partie d'une construction plus complexe reposant sur trois piliers fait inséparablement partie de sa conceptualisation.

Il convient également de souligner que le(s) membre(s) déterminant le mot de base dans une formation métaphorique oriente(nt) sa sémantisation vers un champ d'application plus précis et met(tent) en exergue un nombre de caractères supplémentaires qui, en s'ajoutant aux traits évoqués par le mot de base, bâtissent une nouvelle relation entre le concept et sa dénomination. Ainsi, par généralisation, on aboutit à la particularisation, car dans un point de l'analyse componentielle, la dimension sémantique de l'unité de base communément admise s'estompe, alors qu'une suite de caractères véhiculés soit par l'unité accompagnante, soit simplement par l'insertion du terme à l'intérieur du domaine, interviennent. Ainsi, le mot de base *instrument*, fondant entre autres le terme

français *instrument financier* et le terme polonais *instrument giełdowy*, indiquent un concept générique qui se spécialise grâce à la présence de ses caractérisants.

(fr.) <i>instrument</i> (langue commune)	vs		<i>instrument financier</i>		
	objet, moyen	servant à obtenir un résultat	titre ou contrat	négociable	servant à obtenir un résultat financier
<i>instrument</i>	+	+	-	-	-
<i>instrument giełdowy</i>	-/+	+	+	+	+

(pl.) <i>instrument</i> (langue commune)	vs		<i>instrument giełdowy</i>	
	przyrząd, narzędzie	służące określonym celom	papier wartościowy	notowany na giełdzie
<i>instrument</i>	+	+	-	-
<i>instrument giełdowy</i>	-/+	+	+	+

De plus, l'étude des termes français et polonais à caractère métaphorique, et notamment de leurs mots de base, confirme que la métaphore transpose en une forme linguistique les faits du monde ambiant discernés par les sens humains. En conséquence, la métaphore en retraite supplémentaire est généralement motivée par une expérience visuelle ou tactile. La forme ou la disposition faite par analogie à une chose concrète et connue permet de transmettre les informations nouvelles ou méconnues. Examinons : (fr) *branche d'assurance, assiette de cotisation, couverture d'assurance, marché des assurances, table de mortalité, plafond de versement, enveloppe fiscale, retraite chapeau, point de retraite* ; (pl) *filary emerytalny, sieć dystrybucji, margines wypłacalności, papier wartościowy, próg rentowności, produkt emerytalny, więzy pokrewieństwa, uszczerbek na zdrowiu*, etc.

D'autres termes métaphoriques se réfèrent à une activité, un processus, voire un mouvement : (fr) *liquidation de la retraite, achat de points, accumulation du capital, vieillissement du contrat, fermeture des droits, effort d'épargne* ; (pl) *konsumpcja sumy ubezpieczenia, sprzedaż ubezpieczeń, kumulacja kapitału, płynność finansowa, obrót ubezpieczeniowy, wysilek finansowy*, etc.

Dans le corpus analysé, nous ne notons pourtant pas de termes qui sont motivés par les impressions auditives, olfactives ou gustatives. Il paraît qu'au sein de la terminologie retenue ces expériences sensorielles n'aboutissent que rarement, voire jamais, à une métaphore lexicalisée.

Au demeurant, il paraît légitime de faire remarquer que la métaphorisation dans les deux langues visées fait quelquefois appel au même type d'expérience, en engageant dans la formation métaphorique le même mot-support, par ex. : *produit d'assurance* vs *produkt ubezpieczeniowy*, *marché des assurances* vs *rynek ubezpieczeń*, *marge de solvabilité* vs *margines wypłacalności*, *profil dynamique* vs *profil dynamiczny*, *portefeuille d'actions* vs *portfel akcji*, *seuil de solvabilité* vs *próg wypłacalności*, *produit de retraite* vs *produkt emerytalny*, *effort d'épargne* vs *wysilek finansowy*, etc. Un tel parallélisme des formes entre les unités faisant partie des deux langues distinctes peut éveiller au moins quelques suppositions :

(1) que l'impression sensorielle aidant dans la conceptualisation du terme est à tel point dominante que les deux langues le saisissent de la même manière ;

(2) que l'un des termes, probablement le terme polonais, a été calqué sur un autre – dans ce rôle dominant nous voyons de préférence le terme anglais ou français – et ainsi lexicalisé au sein de la terminologie retenue ;

(3) ou que les deux termes, français et polonais, avaient pour origine un autre, avec une forte probabilité un terme anglais, et constituent ainsi son calque.

CONCLUSION

Le rôle des métaphores dans la formation des terminologies et dans la conceptualisation des domaines spécialisés constitue, ce dernier temps, un champ d'études intense. Notre rédaction ciblant le phénomène de la métaphore à l'intérieur du régime supplémentaire de retraite n'est qu'un propos dans une discussion beaucoup plus animée. Aussi sélective et fragmentaire qu'elle soit, elle semble tout de même permettre quelques constats :

(1) Il s'avère que les termes-métaphores, longtemps considérés sous l'angle de la catachrèse dont la fonction exclusive était de dénommer les concepts à l'intérieur d'un domaine du savoir, vont au-delà de ce cadre terminologique rigide. Ainsi, loin d'être des étiquettes collées sur les concepts, les métaphores terminologiques dévoilent un potentiel heuristique dans la mesure où elles fournissent aux usagers d'une langue un accès immédiat aux notions abstraites, inconnues, coutumières des sciences ; un accès qui passe par l'analogie et par l'interaction des concepts mis en médiation par l'intermédiaire d'une forme suggestive, porteuse d'un bagage cognitif.

(2) Ce potentiel cognitif paraît être aussi l'un des motifs mettant la métaphore au palmarès des procédés néologiques opérant au sein du domaine retenu, et plus précisément l'un des instruments efficaces au service de la néologie de sens.

(3) Ce succès, à part les arguments susdits, est également dû au fait que les métaphores analysées puisent sans exception dans le répertoire lexical propre au système général de la langue visée et permettent ainsi de construire de nouvelles dénominations à l'aide des formes déjà préexistantes, sémantiquement établies, en jonglant avec quelques-uns de leurs traits et la mise en synergie des deux domaines d'expérience distincts (source et cible).

(4) Finalement, la dimension cognitive de la métaphore terminologique ouvre des horizons nouveaux, entre autres quant à l'étude de son aspect polyfonctionnel au sein des langues de spécialité. Pour n'en citer que quelques-unes de ses fonctions déjà identifiées: dénomminative, heuristique, herméneutique, divulgatrice, didactique (Rossi 2014 : 714).

BIBLIOGRAPHIE

ASSAL Jean-Philippe, 1994, La métaphorisation terminologique, *Terminologie et traduction* 2 : 235–242.

- DOBRYŃSKA Teresa, 1994, *Mówiąc przenieśnie. Studia o metaforze*, Warszawa : Instytut Badań Literackich PAN.
- DUBOIS Jean (éd.), 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- KACPRZAK Alicja, 2000, *Terminologie médicale française et polonaise. Analyse formelle et sémantique*, Łódź : Wydawnictwo UŁ.
- KACPRZAK Alicja, SYPNICKI Józef, 2002, *Eléments de grammaire française*, Poznań : Wydawnictwo UAM.
- KOCOUREK Rostislav, 1994, Set metaphors in English linguistic terminology, (in:) *Terminologie et linguistique de spécialité. Études de vocabulaires et textes spécialisés / Terminology and LSP linguistics. Studies in specialized vocabularies and texts*, Rostislav Kocourek (ed.), *ALFA* 7/8 : 361–399.
- LAKOFF George, 1997, Les universaux de la pensée métaphorique : variations dans l'expression linguistique, (in :) *Diversité des langues et représentations cognitives*, Catherine Fuchs & Stéphane Robert (red.), Paris : Ophrys, 165–181.
- LAKOFF George, JOHNSON Mark, 1980, *Metaphors we live by*, Chicago : University of Chicago Press.
- PICOCHÉ Jacqueline, HONESTE Marie-Luce, 1994, Les figures étaient dans le lexique de haute fréquence, *Langue française* 101 : 112–124.
- ROSSI Micaela, 2014, Métaphores terminologiques : fonction et statut dans les langues de spécialité, *4^e Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences* 8 : 713–724.